

Syndicat des Travailleurs de la Régie du Transport de Téhéran et sa banlieue (VAHED)

Communiqué



Seyed Rassoul Taleb-Moghadam, membre du Syndicat « VAHED », a été transféré à la prison de d'Evin après avoir reçu 74 coup de fouets.

Aujourd'hui le 1 juin 2020, Seyed Rassoul Taleb-Moghadam, membre du Syndicat des Travailleurs de la Régie du Transport de Téhéran et sa banlieue (VAHED), un des participants de la célébration du 1^{er} mai 2019, arrêtés a du se présenter au tribunal situé à la prison d'Evin après les menaces et en particulier, la confiscation de caution déposée. Ce travailleur syndiqué s'est présenté à la prison d'Evin pour l'exécution de sa condamnation.

Dès son arrivée, il a subit 74 coup de fouet et a été transféré à la cellule de Quarantaine de la prison avec son corps blessé et dans une condition physique détériorée.

Nous exigeons que le pouvoir judiciaire et les responsables de la prison prennent les mesures urgentes pour soigner ses blessures qui préoccupent son épouse, sa famille ainsi que ses collègues, dans un centre médical hors de la prison.

Le syndicat Vahed reconnaît les autorités de justice et de la prison, comme les responsables des mauvaises conséquences pendant cette période de pandémie de Cov-19. M.Taleb-Moghadam, milite depuis des années au sein de notre syndicat pour la revendication des droits de ses collègues. Pour cette raison, il a été, en permanence, menacé par la direction de Régie ainsi que par les services de renseignements. A la suite de son arrestation le 1^{er} mai 2019, il a été condamné à 2 ans de prison, 2 ans d'exile (loin de sa ville) et 74 coup de fouets au tribunal de la « révolution Islamique ».

Syndicat des Travailleurs de la Régie du Transport de Téhéran et sa banlieue (VAHED), condamne l'exécution de la peine de 74 coups de fouets ainsi que ses 2 autres condamnations en particulier, et condamne les condamnations injustes des tribunaux envers de travailleurs militants des associations professionnelles des enseignants, des étudiants et toute personne soutenant les travailleurs. Le syndicat « Vahed » exige l'abrogation immédiate de ces « jugements » injustes.